

Intervention CFDT AgriAgro 29 au Congrès de Lyon

Bonjour à toutes et à tous.

Lors du congrès de Rennes, notre syndicat, la CFDT AgriAgro 29, était intervenu pour que dans les prochains congrès les petits syndicats puissent également monter à la tribune. Laurent Berger s'était engagé, dans sa réponse aux syndicats, à ce que les règles de passage changent. C'est aujourd'hui acté, même si ce n'est pas exactement ce qu'on aurait souhaité. C'est un bon compromis qui a été choisi.

La CFDT a mis en place l'organisation de débats en amont de l'écriture du projet de résolution. La CFDT AgriAgro29 a trouvé l'idée excellente du point de vue démocratique et a joué le jeu en organisant un débat. Nous sommes cependant déçus qu'il n'y ait pas eu plus de syndicats à organiser des débats. Si on enlève les structures Conf, URI, Fédé (et encore pas toutes) peu de syndicats ont organisé des débats et, par rapport aux plus 600 000 syndiqués CFDT que nous revendiquons, peu ont participé à des débats. La CFDT, c'est-à-dire nous tous, nous allons devoir réfléchir au désintérêt des militants et des syndicats pour la vie de la CFDT. Cela se voit également dans le trop peu de syndicats qui travaille réellement les documents des différents congrès et qui déposent des amendements.

Nous avons déposé un amendement, retenu, sur la discrimination syndicale.

Alors que les affaires de diffamation en lien avec le droit de la presse aboutissent systématiquement devant le tribunal correctionnel, il est très difficile d'envoyer des employeurs devant le tribunal correctionnel pour des faits de discrimination syndicale. Les procureurs, du fait d'une surcharge des juges d'instruction, classent quasi systématiquement sans suites ces affaires de discrimination syndicale. Dans cet amendement retenu, la CFDT s'engage à mettre tout en œuvre pour que les affaires de discrimination syndicale aboutissent. Nous espérons que cela ne reste pas lettre morte.

Nous voulons rendre hommage aux salariés de l'agriculture et l'agroalimentaire ayant beaucoup souffert de cette crise sanitaire que nous venons de vivre. Beaucoup d'employeurs ont fait travailler leurs salariés au mépris des gestes barrières. Ces salariés ont entendus de la part de nos dirigeants politiques qu'ils ne seraient pas oubliés. Leurs rémunérations sont toujours aussi basses, leurs conditions de travail toujours aussi difficiles et leurs employeurs toujours aussi peu ouverts au dialogue social. Il est vrai que les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Le côté positif, si vous venez en Bretagne, c'est de voir sur le bord de nos voies express gratuites de nouvelles décorations : « recherchons salariés »... Nos entreprises agroalimentaires ne se posent toujours pas les bonnes questions pour savoir pourquoi les salariés fuient l'Agro.

J'en viens au sujet d'actualité, les retraites. Laurent, je t'ai écrit l'an dernier après avoir gentiment été interpellé par des salariés de l'agroalimentaire lors d'une visite de leur lieu de travail à la criée du Guilvinec. Ces salariés nous interpellaient à la suite d'un article paru dans les Echos qui relançait le débat sur les retraites.

Ils nous ont dit ceci : « Ho ! Vous la CFDT, ne déconnez pas avec les retraites. On compte sur vous ! Je suis né en 1961, d'après la presse je prends 6 mois. C'est non ! Vous voyez notre travail : la glace, le froid, l'humidité, l'odeur, les caisses de poissons à mettre sur le tapis et à reprendre... et nous ne sommes pas les plus malheureux. »

C'est un sujet qui revient dès qu'on rencontre nos équipes. Les salariés, dès qu'ils approchent 60 ans, qu'ils travaillent dans l'Agro, dans l'agriculture ou même les services à l'agriculture (cette activité ne fait plus rêver), les salariés donc, sont cassés ou épuisés psychologiquement dès qu'ils approchent 60 ans. Et, pour le respect que les employeurs ont pour leurs salariés dans l'Agri ou dans l'Agro, on comprend qu'ils n'aspirent qu'à partir.

C'est notre devoir d'en tenir compte.

Je t'avais transmis en juillet dernier ces doléances, tu m'as répondu. Et je dois reconnaître que tu cites l'Agro dans tes interventions.

Cependant aujourd'hui, c'est notre devoir à tous de défendre ces salariés qui nous font confiance. Nous

devons défendre les carrières longues telles que nous les connaissons aujourd'hui, nous devons défendre et reconquérir la pénibilité, nous devons défendre l'âge légal actuel et améliorer les conditions de la retraite progressive.

Dans le débat, il ne faut pas non plus tout mélanger. La transition écologique et la dépendance n'ont rien à y faire. Leur financement est du domaine de l'impôt et non des cotisations salariales. Il ne faut pas l'oublier. Au sujet des impôts, il est grand temps que le gouvernement arrête de les baisser.

Dans le courrier que je t'avais envoyé, sachant qu'il est difficile de mobiliser un grand nombre de militants devant les permanences parlementaires, je suggérais, en lien avec les nouveaux moyens de protestation recherchés par la CFDT, de faire inonder de courrier sans en-tête, par nos militants les permanences et bureaux de nos parlementaires.

Les adhérents de la CFDT AgriAgro comptent sur toi, Laurent, pour défendre nos retraites. Nous t'avons tous entendu hier en ouverture de ce congrès. Ton message, ton engagement pour défendre ce dossier est très fort. Nous te faisons confiance. Les salariés comptent sur toi, comptent sur la CFDT.

La CFDT AgriAgro 29 votera le rapport d'activité.

Je vous remercie de votre attention.